



Durée de la formation ?

1/2 jour(s) – soit 3 heures

À qui s'adresse cette formation ?

A toutes personnes intéressées par les applications blockchain, notamment s'agissant des levées de fonds, qui souhaitent en comprendre les enjeux et les approfondir.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les impacts de la technologie blockchain, maîtriser le cadre juridique, comptable et fiscal des crypto-actifs mis en place en France, notamment s'agissant des levées de fonds (ICO et STO).

Quelles méthodes mobilisées ?

Les sujets abordés seront illustrés par des exemples.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Jean VINCENSINI,

Avocat et expert fiscal, il a exercé au sein de grands cabinets d'avocat tels que KPMG, PwC, Mazars et est également intervenant auprès d'acteurs du secteur financier. Diplômé de l'université de Berkeley en matière de Blockchain, il dispose d'une connaissance approfondie de cette nouvelle technologie et de ses applications.



Qu'allez-vous apprendre ?

I. Généralités et historique

- Bitcoin et blockchain
- Caractères essentiels et limites de la Blockchain publique
- Fourches sur la Blockchain / L'environnement actuel

II. Applications Blockchain et smart-contracts

- Notion de « utility token » et applications courantes / récentes
- Notion de « security token » et applications courantes / récentes
- Notion d'ICO / STO
- Notion de Smartcontracts et applications courante (ERC20)

IV. Territorialité

- Un environnement global
- Des droits nationaux au niveau de développement très divers

V. Le dispositif juridique et fiscal français

- Nature juridique des crypto-actifs
- Un cadre juridique attractif
 - des levées de fonds via Blockchain
 - des activités liées aux jetons et crypto-actifs
- Un cadre comptable lisible
- Une fiscalité dissuasive

VI. Les défis liés à la Blockchain

- Impact et portée du Libra et des projets de nouvelles « crypto-devises »
- Des applications en cours de développement.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

La formation en pratique...

Quand et où ?

2 novembre 2021

9 h 00 - 12 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

500 € HT + TVA 20%, soit 600 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

